



CENTRE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR DE LESCONIL

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2022

- Garantie remboursement : Pour le prix de 8 €/stage, elle vous permet d'obtenir un remboursement des jours de stage non effectués, sur présentation d'un justificatif dans les cas suivants : convocation à un examen, maladie ou accident corporel du stagiaire, décès au sein de la famille, attestation employeur, etc...**Sans cette garantie aucun remboursement de stage ne sera possible.**
- En cas d'annulation de la part du CNPA, les montants versés seront intégralement remboursés, sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités (notamment en cas d'insuffisance de participants).
- La suspension ou l'annulation de cours pour cause météorologique ne donne lieu à aucun report ou remboursement : des cours seront assurés à terre.
- La fiche d'inscription et l'intégralité du règlement (à l'ordre du CNPA) doivent être remis obligatoirement avant le début du stage. Tout stage commencé sera réglé dans sa totalité.
- L'assurance : Le Centre nautique contracte une assurance en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités. Sa responsabilité ne s'étend pas au delà des horaires correspondants. Les dommages corporels subis seront assurés par la prise des garanties complémentaires proposées.
- Licence : L'acquisition d'une licence fédérale n'est pas obligatoire dans le cadre de la pratique des activités de loisir. Toutefois nous pouvons vous délivrer un passeport voile (Tarif : 11,50€), sur présentation d'un certificat médical.
- Le CNPA décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel, y compris dans les vestiaires.
- Le CNPA pourra utiliser les photos ou images prises pendant les stages pour sa propre promotion.





CENTRE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR DE LESCONIL

- Réduction de 10% sur le montant du stage à partir du deuxième stage ou du deuxième stagiaire. Offre non cumulable.

- Toute réclamation ou suggestion relative à l'organisation ou au déroulement d'un stage, cours, d'une location ou prestation doit être adressée, accompagnée des éventuels justificatifs, à l'attention du Directeur du *CNPA* en précisant votre identité complète, la prestation concernée, le lieu et la date :

Par courrier : *CNPA Lesconil, 2 rue Victor Hugo – 29740 Plobannalec - Lesconil* ou

mail : contact@centrenautiquelesconil.com

A l'issue de cette opération et à défaut de réponse satisfaisante, ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours de notre part, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel en faisant référence au contrat *NAUTISME EN BRETAGNE*.

